CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E82931** **VALABLE JUSQU'AU** **30/03/2027**

ÉDITÉ LE 17/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/08/2002

Forme juridique : SARL

Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LAVAL

Siret : 442 940 078 00011

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 5036992

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 482486S 1244000/001 495911/35

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 482486S 1244000/001 495911/10

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Entreprise avec Plan de continuation

Raison sociale : SARL JEROME

9 RUE DE TERRE ROUGE
BP 40173
AZE
53200 CHATEAU-GONTIER-SUR-MAYENNE

Téléphone : 02 43 07 30 21 **Fax :**

Portable : 06 08 41 79 42

Responsabilité légale :
RICOTEAU CHRISTOPHE GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Site Internet :

E-mail : ricoteau.christophe@sarl-jerome.fr

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 726 792 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante)	8	15/01/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

17/07/2026 08:27

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025